https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/arrete-du-18-decembre-2003-relatif-aux-emoluments-remunerations-ou-indemnites-des-personnels-medicaux-exercant-leurs-fonctions-a-temps-plein-ou-a-temps-partiel-dans-les-etablissements-publics-de-sant/
Arrêté du 18 décembre 2003 relatif aux émoluments, rémunérations ou indemnités des personnels médicaux exerçant leurs fonctions à temps plein ou à temps partiel dans les établissements publics de santé
18/12/2003
Cet arrêté fixe, pour l'année 2004, les émoluments, rémunérations ou indemnités des personnels médicaux exerçant leurs fonctions à temps plein ou à temps partiel et les taux de vacations des attachés des établissements publics de santé.